

Conseil municipal
2° délibération : 25/05/2020

L'an deux mille vingt, le vingt cinq mai, le Conseil municipal de la commune de Trésilley s'est réuni après convocation légale, sous la présidence de M. Emmanuel FLEUROT, Maire, pour une session ordinaire.

Présents : Mmes Magali Hilaire-Gindro, Sandrine Geloso, MM. Olivier Maurand, Ludovic Boullault, Olivier Noir, Emmanuel Fleurot, Sébastien Binétruy, Paul Cretin, Romain Polio, Pierre Brongniart.

1 Procuration : Mme Bénédicte Monteilhet donne procuration à M. Emmanuel Fleurot.

Secrétaire de séance : Mme Magali Hilaire-Gindro.

Assesseurs : MM. Ludovic Boullault et Olivier Maurand.

Ordre du jour :

Installation du Conseil Municipal :

En application de l'article L. 2122-17 du CGCT, la séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Emmanuel FLEUROT, Maire, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

Madame Magali HILAIRE-GINDRO a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal (art L.2121-15 du CGCT).

- Election du Maire et des Adjoints :

Monsieur Emmanuel FLEUROT a été élu Maire par 10 voix

Monsieur Olivier MAURAND a été élu 1^{er} Adjoint par 10 voix

Monsieur Ludovic BOULLAULT a été élu 2^o Adjoint par 10 voix

Madame Magali HILAIRE-GINDRO a été élue 3^o Adjoint par 10 voix.

Fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.